

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR
Honneur, Patrie, Solidarité
Section du Rhône et
de la Métropole de Lyon
Comité Villefranche-Beaujolais

ASSEMBLÉE ANNUELLE ELECTIVE 2019 DU COMITÉ 16

Le monument aux Morts de Villefranche sur Saône à l'Esplanade du Souvenir fut le premier lieu de rendez-vous à 9 h 30 pour un dépôt de gerbe.



Au cours de cette cérémonie, le MGI (2s) Claude Kalfon, Président du comité 16, a prononcé un discours mettant en valeur l'ensemble des décorés de la Légion d'honneur du Beaujolais depuis la création de cet Ordre, jusqu'à nos jours.

M. Thomas Ravier Conseiller départemental et Maire de Villefranche sur Saône, lui a répondu insistant sur les valeurs reconnues aux Légionnaires et sur les devoirs qui en découlent après avoir rejoint ce premier Ordre national.



Un dépôt de gerbe réalisé par le MGI (2s) Claude Kalfon accompagné par Thomas Ravier Conseiller départemental et Maire et le Gal (2s) Michel Nielly, Président de la Section a clôturé cette cérémonie.

À noter que « la charte de rassemblement des ordres nationaux », récemment initié par Monsieur le Préfet de Région et paraphée par notre Président a été mise en œuvre au cours de cette cérémonie, puisque étaient présents en plus du drapeau du comité, ceux de l'Ordre national du Mérite, de la Médaille militaire et du Mérite agricole.



Quelques minutes plus tard débutait l'assemblée annuelle élective du comité 16 « Villefranche et Beaujolais » au restaurant « la Ferme du Poulet » à Villefranche sur Saône.



Après la traditionnelle et réglementaire séance de signature de la feuille de présence, les participants étant tous présents, le Président a ouvert l'assemblée à 10 h 30, précision militaire oblige, sans tenir compte du quart d'heure Beaujolais traditionnel !

Une minute de silence a permis de se recueillir à l'évocation du défunt du comité, des deux commandos marine qui ont donné leur vie pour la libération des otages et du Médecin militaire qui a perdu la vie au cours d'une opération au Mali.

S'en est suivi la présentation des actions du comité et des principales actions de la Section à l'aide d'un diaporama présenté par Alain Servel.

Le président de comité a ensuite dépeint les différents axes qu'il a suivis durant ses 9 années de présidence et a remercié l'ensemble du bureau pour l'aide qu'il lui a apporté ; sans oublier les disparus Gabriel Beau, Bernard Tomatis et Hubert Claudet. (Un instant de recueillement a été observé à leur mémoire.)



Vint ensuite le moment de découvrir « le Géo Park du Beaujolais label UNESCO » grâce à l'intervention de Madame Chantal Pegaz-Gajowka qui en est le maître d'œuvre.

Voici un résumé de ce que recouvre cette institution :

Situé en bordure du Massif Central, au nord-ouest de Lyon, et en regard immédiat des Alpes, le Pays Beaujolais a hérité d'une géologie riche et complexe. La diversité de son sous-sol et de ses paysages est née de la convergence de nombreux phénomènes et structures géologiques qui laissent une empreinte marquée dans le cadre de vie des hommes de ce territoire.

Cette histoire, vieille de plusieurs centaines de millions d'années, se conjugue ici au présent, dans les activités de l'Homme, l'histoire, le patrimoine, la culture et la vie de cette région.

Une large part de son identité, de son passé et de son devenir émane de sa pierre : dorée, rouge, verte, blanche, grise ou noire ; remarquablement mise en valeur dans l'architecture traditionnelle. Les ressources géologiques et hydrauliques faisaient et font toujours vivre l'industrie et l'artisanat, tout comme elles déterminent la vocation des sols. Granites, schistes, calcaires et argiles des vignes et des vins, volcanites siliceuses des pâturages et de la forêt, alluvions fertiles des cultures de la plaine ; le Beaujolais et son quotidien s'enracinent bel et bien dans le cœur de la terre.

Ces quelques lignes sont extraites du site internet dédié qu'il faut absolument visiter : <https://www.geopark-beaujolais.com/>

Après cette promenade dans le temps et dans l'espace, il fallait revenir sur terre pour procéder à l'élection du nouveau bureau.

Le Président demanda un volontaire pour présider le bureau de vote, personne ne se présenta.

Il demanda alors à Alain Servel s'il acceptait cette fonction éphémère. Les sociétaires ayant validé cette nomination, l'élection pouvait commencer.

Quatre candidats avaient fait acte de candidature trois pour les trois postes de vice-présidents et un pour le poste de secrétaire. Aucun candidat ne s'était présenté pour le poste de président. (Le président sortant ayant tenu ce poste pendant 9 ans ne pouvait pas se représenter).

Devant cette carence, le Président de Section est intervenu pour préciser qu'un comité sans président doit être dissous. Toutefois, avant d'en arriver à cette extrémité il annonce qu'une dérogation peut être accordée au président sortant pour effectuer une quatrième mandature.

Question a donc été posée au MGI (2s) Claude Kalfon s'il acceptait de se représenter ?

La réponse positive de celui-ci a déclenché un tonnerre applaudissements faisant exploser l'applaudimètre !

Ces préalables étant réglés l'élection a pu se dérouler dans de bonnes conditions et reconduire l'ancien bureau au complet.

Le Président élu a demandé aux anciens délégués s'ils étaient d'accord pour venir renforcer le bureau, ce qu'ils ont fait avec plaisir.



Le mot de la fin a été prononcé par le Président de Section qui a rebondi sur les différents thèmes évoqués au cours de cette assemblée.



Un apéritif sous les ombrages et un excellent déjeuner a permis de conclure cette assemblée.

